

COMPÉTENCE

GUIDE DE L'APPRENTI


CENTRE DE
FORMATION
D'APPRENTIS

Notre mission ?

Accompagner le
développement
de vos
compétences

—





En créant notre propre Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous nous engageons à répondre aux enjeux sociaux et de développement des compétences. Ainsi, depuis 2020, nous proposons des formations en apprentissage dans la majorité de nos établissements de formation, répartis sur l'ensemble du territoire français.

Alliant acquisition de connaissances et mise en pratique dans un cadre professionnel, l'apprentissage est une voie parfaite pour un jeune apprenant. Par la diversité de nos méthodes pédagogiques, nous offrons un cadre d'apprentissage permettant à nos apprenants de développer des compétences sur le terrain.

Notre CFA s'est doté d'outils de simulation, comme, par exemple, la télémédecine pour les ambulanciers, des kits de vieillissement et des mannequins pour les futurs aides-soignants susceptibles d'exercer dans les EHPAD, des parcours digitalisés sur l'hygiène et l'anatomo-physiologie du cœur.

Autant de conditions idéales pour que nos apprenants découvrent des situations variées et proches de la réalité du terrain et s'insèrent, à l'issue de leur formation, dans leur métier avec de solides compétences professionnelles.

Marie-Luce Rouxel
Directrice nationale
Croix-Rouge Compétence

L'apprentissage à Croix-Rouge Compétence

Une promesse d'avenir

À travers l'apprentissage, le CFA Croix-Rouge Compétence vous ouvre l'accès à un panel unique de métiers dans les domaines du sanitaire, social et médico-social, grâce à une offre de formation basée sur l'alternance entre enseignement théorique et pratique en entreprise.

Pour vous, c'est la promesse de valoriser vos talents et vos capacités, en dehors des schémas scolaires traditionnels.

C'est intégrer un milieu professionnel ouvrant le champ des possibles : multiples domaines d'activité, expériences et évolution professionnelle...

C'est aussi l'assurance d'apprendre un métier d'avenir et en constante évolution.

L'apprentissage

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage est une modalité de formation liée à un contrat de travail qui alterne un enseignement en milieu professionnel et en centre de formation.

Qui peut devenir apprenti ?

Toute personne entre 17 et 29 ans révolus est éligible à l'apprentissage.

Il existe des exceptions à la limitation décrites dans l'article L6222-2 du Code du Travail.



L'apprentissage

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail spécifique conclu entre un apprenti et un employeur**. L'objectif est de former l'apprenti à un diplôme reconnu et de favoriser son insertion professionnelle.

Il s'agit d'un **contrat de travail spécifique conclu entre un candidat et un employeur**, en CDD ou CDI.

L'apprenti est un salarié de la structure.

Il perçoit un salaire dont le montant est réglementé et bénéficie de tous les avantages des salariés de la structure qui l'emploie.

L'apprenti bénéficie de la gratuité de la formation. Les frais pédagogiques sont pris en charge en tout ou partie par votre opérateur de compétences.

Une **convention de formation** est également signée entre l'employeur et le centre de formation d'apprentis (CFA).

Quelle est la durée d'un contrat d'apprentissage ?

Un contrat d'apprentissage peut durer de **6 mois à 3 ans**. Il peut démarrer 3 mois avant le démarrage de la formation de l'apprenti.



Engagement des parties

Le contrat d'apprentissage engage les trois acteurs de la formation : l'apprenti, l'employeur et le CFA Croix-Rouge Compétence.

ZOOM SUR LES ENGAGEMENTS DE CHACUN

L'apprenti s'engage à :

- Avoir un comportement compatible avec les exigences des métiers
- Être volontaire et impliqué chez l'employeur, en stage et au CFA
- Appliquer les consignes données
- Être assidu en cours, en stage et aux examens
- Prévenir de toute absence l'employeur et le CFA
- Solliciter le concours d'une médiation en cas de situation conflictuelle avec l'employeur afin d'éviter une rupture du contrat.
- Compléter le livret d'apprentissage

L'employeur s'engage à :

- Mettre en œuvre les moyens d'assurer une formation progressive
- Nommer le maître d'apprentissage
- Permettre à l'apprenti de réaliser un ou plusieurs stages dans une autre entreprise d'accueil
- Prendre en compte le statut particulier de l'apprenti à la fois "travailleur salarié" et "salarié en formation" en veillant notamment à l'assiduité de l'apprenti en cours
- Respecter l'ensemble de la législation relative au droit du travail
- Solliciter le concours d'une médiation en cas de situation conflictuelle avec l'apprenti afin d'éviter une rupture du contrat
- Soutenir l'apprenti dans ses démarches d'intégration professionnelle à l'issue du contrat

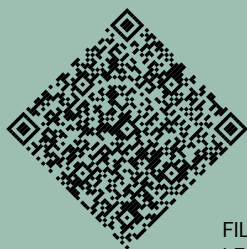
Le CFA Croix-Rouge Compétence s'engage à :

- Faire évoluer les compétences de l'apprenti au service de son projet professionnel en travaillant son savoir, son savoir être, son savoir-faire
- Assurer le partenariat avec l'entreprise
- Soutenir l'apprenti dans ses démarches administratives et sociales
- Accompagner l'apprenti pour prévenir ou résoudre les difficultés susceptibles de mettre en péril le déroulement du contrat d'apprentissage
- Adapter le parcours de l'apprenti en cas de difficulté
- Proposer des parcours de mobilité à l'international



Les + de la formation Croix-Rouge Compétence :

- **Une grande expertise** liée aux métiers sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- **Des formations de qualité**, enseignées par des professionnels et pédagogues qualifiés
- **Un accompagnement individuel**, depuis la recherche d'un employeur jusqu'à la fin du contrat d'apprentissage
- **Des méthodes pédagogiques basées** sur l'apprentissage pratique et adaptées aux réalités du métier enseigné
- **Un accès au réseau national** des partenaires de la Croix-Rouge française



FILTREZ SUR LA RÉGION DE VOTRE CHOIX ET LE MÉTIER QUI VOUS INTÉRESSE ET CLIQUEZ SUR LE BOUTON SITUÉ EN HAUT À DROITE DE VOTRE ÉCRAN POUR DEMANDER UNE INSCRIPTION.

Les formations en apprentissage Croix-Rouge Compétence

* DURÉE MAXIMUM DE FORMATION SELON RÉFÉRENTIEL MINISTÉRIEL

MÉTIER	NIVEAU DE DIPLOME	DURÉE JUSQU'À*
ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL	NIVEAU CAP BEP (3)	18 MOIS
AIDE-SOIGNANT	NIVEAU BAC (4)	18 MOIS
AMBULANCIER	NIVEAU CAP BEP (3)	12 MOIS
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	NIVEAU LICENCE (6)	36 MOIS
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	NIVEAU BAC (4)	16 MOIS
BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	NIVEAU BAC+2 (5)	24 MOIS
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	NIVEAU LICENCE (6)	12 MOIS
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	NIVEAU LICENCE (6)	36 MOIS
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	NIVEAU LICENCE (6)	36 MOIS
ERGOTHÉRAPEUTE	NIVEAU LICENCE (6)	36 MOIS
INFIRMIER	NIVEAU LICENCE (6)	36 MOIS
MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE	NIVEAU MASTER (7)	36 MOIS
MONITEUR ÉDUCATEUR	NIVEAU BAC (4)	23 MOIS
SECRÉTAIRE MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL	NIVEAU BAC (4)	12 MOIS
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE	NIVEAU BAC (4)	21 MOIS

Rémunération

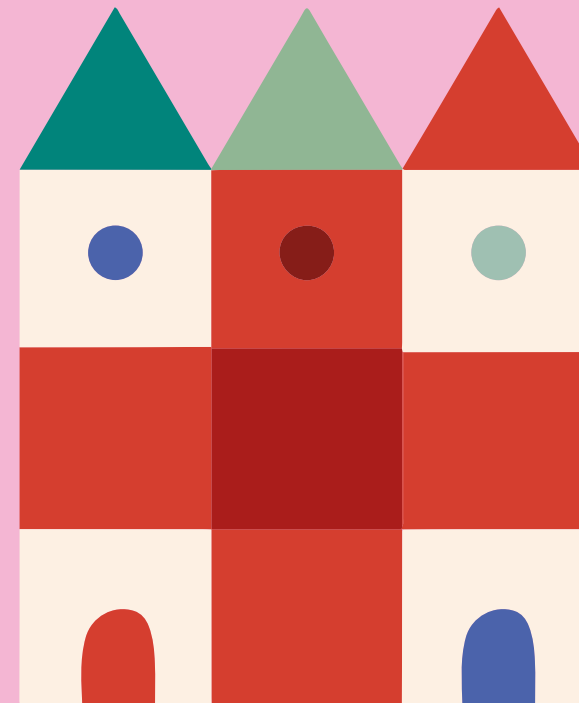
Quelle est la rémunération de l'apprenti ?

Dans un contrat en apprentissage, votre rémunération dépend de votre âge et de l'année d'exécution de ce contrat.

CONTRAT ↴	DE 16 À 17 ANS	DE 18 À 20 ANS	DE 21 À 25 ANS	A PARTIR DE 26 ANS
1 ^{ÈRE} ANNÉE	27% DU SMIC	43% DU SMIC	53% DU SMIC*	100% DU SMIC*
2 ^{ÈME} ANNÉE	39% DU SMIC	51% DU SMIC	61% DU SMIC*	
3 ^{ÈME} ANNÉE	55% DU SMIC	67% DU SMIC	78% DU SMIC*	

*OU DU SALAIRE CONVENTIONNEL CORRESPONDANT À L'EMPLOI OCCUPÉ S'IL EST SUPÉRIEUR AU SMIC
SOURCE : LE PORTAIL DE L'ALTERNANCE

En fonction du secteur d'activité, les rémunérations des apprentis peuvent être revalorisées.



Questions fréquentes

Quel est le rôle
de mon maître
d'apprentissage ?

Le maître d'apprentissage est responsable de votre formation pratique. Il a pour mission de vous accompagner et de vous conseiller tout au long de votre contrat. Il est aussi garant de l'acquisition de vos compétences pratiques.

La fonction de maître d'apprentissage est souvent la responsabilité d'une seule personne dans l'organisation mais elle peut aussi être partagée entre plusieurs salariés.

Ai-je des frais à payer
au démarrage de ma
formation ?

La formation est entièrement financée par l'employeur.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre centre de formation, car de nombreuses aides nationales et régionales existent pour vous aider à financer votre permis de conduire, les équipements nécessaires pour la formation etc.

1. Trouver un contrat

Pour trouver un contrat d'apprentissage, vous pouvez :

- Être accompagné par nos équipes si vous êtes déjà inscrit dans une de nos formations
- Prendre contact avec votre mission locale, votre agence France Travail, ...
- Aller directement sur les sites des entreprises qui vous intéressent (beaucoup ont un onglet « recrutement »)
- Recontacter les entreprises dans lesquelles vous avez travaillé (ou fait un stage) et qui sont dans le secteur qui vous intéresse
- En parler autour de vous, à votre famille, à vos amis
- Rechercher sur des sites d'offres d'emploi

Quelques pistes de sites

[ONISEP.FR](https://www.onisep.fr)

[ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR](https://alternance.emploi.gouv.fr)

[JOBS-STAGES.LETUDIANT.FR](https://jobs-stages.letudiant.fr)

[APEC.FR](https://www.apec.fr)

[LA BONNE ALTERNANCE](https://www.labonnealternance.com)

[WALT COMMUNITY](https://www.waltcommunity.com)

Allez à la rencontre des entreprises !

Une fois que vous avez trouvé des offres, vous pouvez envoyer par email un CV et une lettre de motivation à la structure ou bien prendre contact directement avec eux, soit par téléphone, soit en allant les rencontrer sur place.

2. Trouver un contrat

Quelques conseils pour votre CV

- Présentez votre CV sur une seule page
- Mettez un titre à votre CV (exemple : Recherche un contrat en apprentissage d'infirmier)
- Choisissez une photo professionnelle (si vous décidez d'en mettre une)
- Présentez-vous et présentez vos motivations dans quelques lignes d'introduction
- Mettez des titres pour chaque rubrique, avec une police plus grande que le reste du texte
- N'hésitez pas à mettre vos expériences qui n'ont pas de rapport avec le métier que vous avez choisi (petits boulots, bénévolat...)
- Décrivez vos expériences de manière claire et précise tout en restant synthétique
- Ne trichez pas : si vous sortez du lycée, il est normal que vous ayez peu ou pas d'expérience professionnelle
- Transformez votre CV en PDF une fois terminé pour pouvoir l'envoyer au recruteur

Quelques conseils pour votre lettre de motivation

- Présentez votre lettre de motivation sur une seule page
- Rappelez vos coordonnées
- Essayez au maximum de trouver le nom de la personne à qui vous vous adressez
- Parlez de votre motivation : pourquoi ce poste ? Pourquoi cette formation ? Pourquoi cette structure plutôt qu'une autre ?
- Expliquez pourquoi vous êtes le candidat idéal, ce que vous pouvez apporter à la structure qui vous recrute
- Sollicitez des personnes de votre entourage pour relire votre lettre avant de l'envoyer
- Transformez votre lettre en PDF une fois terminée pour pouvoir l'envoyer au recruteur

3. Trouver un contrat

Quelques conseils pour votre entretien

Avant l'entretien

- Effectuez des recherches sur l'organisation, le métier visé (missions, environnement, contraintes...) avant l'entretien
- Effectuez des recherches sur la formation : organisation, méthodes pédagogiques, volume horaire, enseignements...
- Entraînez-vous à vous présenter en quelques phrases
- Sachez répondre aux questions courantes : vos qualités, vos défauts, pourquoi cette organisation plutôt qu'une autre, ce qui vous intéresse dans le poste...
- N'oubliez pas que vous êtes évalué sur votre présentation, votre comportement, votre motivation et votre manière de répondre aux questions

Pendant l'entretien

- Soyez à l'heure, voire même un peu en avance
- Ayez une copie de votre CV à portée de main, à donner au recruteur s'il ne l'a pas
- Regardez votre interlocuteur dans les yeux
- Préparez et posez des questions
- Demandez quelle est la suite du processus de recrutement et les délais de retour
- Remerciez pour l'entretien

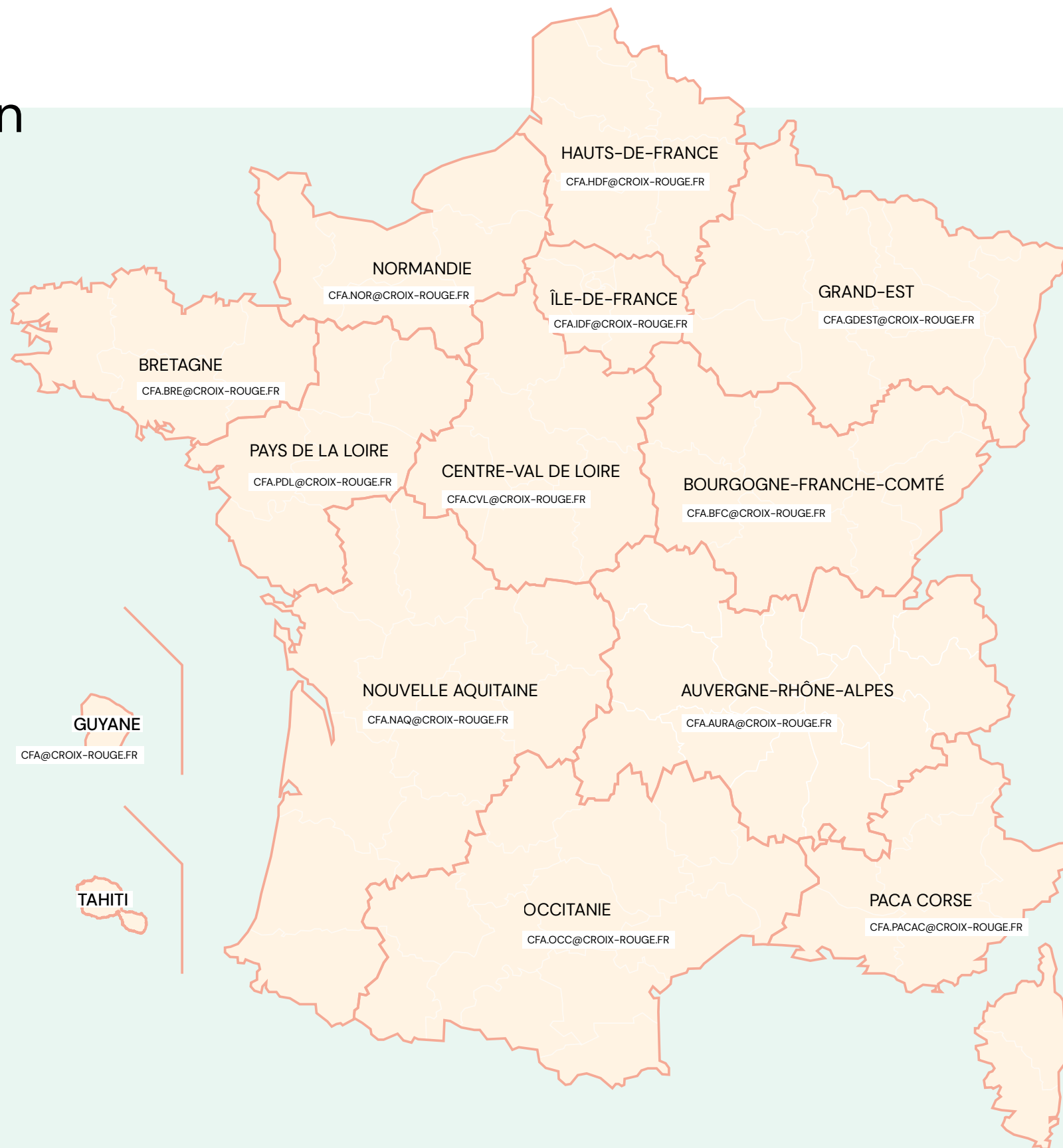
Après l'entretien

- Envoyez un email suite à l'entretien pour remercier à nouveau et redire votre intérêt et votre motivation à rejoindre l'organisation



Contactez-nous dans votre région

52 sites de
formation
répartis sur
12 régions et
en outre-mer





Marie Luce ROUXEL
Directrice

Bernard SOURANONH
Responsable national

Audrey Léauté
Chargée d'appui administratif

Frederique Nys
Responsable pédagogique

Coordinateur alternance
Auvergne-Rhône-Alpes
CFA.AURA@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Bourgogne-Franche-Comté
CFA.BFC@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Bretagne
CFA.BRE@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur apprentissage
Centre-Val de Loire
CFA.CVL@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Grand Est
CFA.GDEST@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Hauts-de-France
CFA.HDF@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Ile-de-France
CFA.IDF@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Normandie
CFA.NOR@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Nouvelle-Aquitaine
CFA.NAQ@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Occitanie
CFA.OCC@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Pays de la Loire
CFA.PDL@CROIX-ROUGE.FR

Coordinateur alternance
Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse
CFA.PACAC@CROIX-ROUGE.FR

Engagés à vos côtés

Du personnel d'accueil aux directeurs d'établissements, vous pourrez compter sur une équipe soudée pour vous accompagner tout au long de votre formation. Et avec 99 intervenants professionnels, les portes de la réussite vous sont grandes ouvertes !



À bientôt sur
notre site
Compétence.
Croix-Rouge.fr


CRÉDITS

Photographie
Cyrille Lallement
Gaëlle Magder - Atelier Diptik
Flore-Aël Surun - Tendance Floue
Joan Bardeletti
Julie Bourges
Olivier Waissmann

Illustration
Anna Kövecses



COMPÉTENCE
.CROIX-ROUGE
.FR

 /SCHOOL/
CROIX-ROUGE-COMPÉTENCE/
MYCOMPANY/

CAMPUS
CROIX-ROUGE
FRANÇAISE

21 RUE DE LA VANNE
92120 MONTROUGE

2024